

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 29 juin 2009****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

**Membres excusés** : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BERTELOOT (pouvoir Mme C. MARTIN)**Membres absents** : Mme BERNARD - Mme MILLE - M. DUGOURD**OBJET****DE LA DELIBERATION****Exposition « Dijon vu par » Les Riches Douaniers - Acquisition de deux oeuvres**

Madame Christine Martin, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Pour l'édition 2008 de l'exposition « Dijon vu par », la Ville a sollicité l'association Les Riches Douaniers pour exposer ses travaux au salon Apollon durant la période estivale. Plus de 24 000 personnes ont visité l'exposition. Parmi les oeuvres réalisées, la Ville a l'opportunité d'en acquérir deux pour un montant de 2 500 €. Il s'agit des tableaux suivants :

- *La Nef (Saint-Etienne)*, (2008), tableau numérique réalisé à la tablette graphique de 190 cmx220 cm, impression encres UV sur toile et vernis protecteur, tendue sur châssis à clés ;

- *La Grâce*, (2008), dont le modèle est *Suzanne et les Vieillards* par Alessandro Allori, exposée au musée Magnin, de 190 cmx135 cm, tableau numérique réalisé à la tablette graphique, impression encres UV sur toile et vernis protecteur, tendue sur châssis à clés.

Les tableaux sont signés au dos et accompagnés d'un certificat ainsi que des références des fichiers numériques conservés par Les Riches Douaniers.

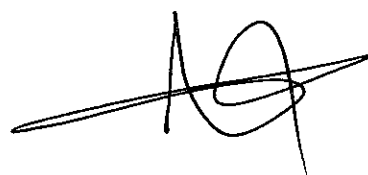
Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider l'acquisition, par la Ville, des tableaux *La Nef* et *La Grâce*, réalisés par l'association Les Riches Douaniers, à l'occasion de l'édition 2008 de l'exposition « Dijon vu par... », dans les conditions proposées ;

2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

02 JUIL. 2009



PUBLIÉ LE 2/07/09